BULLETIN D'ADHÉSION

Sud Éducation 95
Espace Mandela - 82 Bd du Général Leclerc
95100 Argenteuil
01.34.10.24.07 - sudeducation95@wanadoo.fr
https://sudeducation95.ouvaton.org

MONTANT DE LA COTISATION

Par décision du congrès 2019, la cotisation annuelle est un pourcentage du salaire mensuel brut de base (celui de septembre par exemple).

Salaire mensuel brut	Cotisation annuelle	
< 1000 €	4 %	< 40 €
1000 € - 1250 €	5 %	≤ 62,50 €
1250 € - 1500 €	6 %	≤ 90 €
1500 € - 1750 €	7 %	≤ 122,50 €
1750 € - 2000 €	8 %	≤ 160 €
2000 € - 2500 €	9 %	≤ 225 €
2500 € - 3000 €	10 %	≤ 300 €
3000 € - 3500 €	11 %	≤ 385 €
3500 € - 4000 €	12 %	≤ 480 €
> 4000 €	13 %	≥ 520 €

Crédit d'impôts 66 %

Ex : salaire brut (généralement en haut de votre fiche de paye) = 1000 €
Calcul : 1000 x 5/100 = 50 €. Vous payez **50 €** au syndicat. Vous serez remboursé(e) en crédit d'impôt **33 €** (66%). Votre cotisation vous revient au final à **17 €**.

Vous pouvez faire plusieurs chèques. Notez au dos les mois d'encaissement souhaités (juin dernier délai). Ne pas antidater les chèques.
Ordre : **SUD Éducation Val d'Oise.**

INFORMATIONS ADHÉSION (à compléter)

☐ **Adhésion** ☐ **Ré-Adhésion**

Salaire brut mensuel : …… **Montant cotisation :** ……
Nbre de chèques : …….. **Mois d'encaissement :** ……..…

NB : l'adhésion vaut pour 12 mois à partir de la date d'adhésion.

COORDONNÉES PERSONNELLES

(ces informations ne seront pas divulguées)

NOM : ……..……..
PRÉNOM : ……
DATE DE NAISSANCE :……
ADRESSE : ……..……
CODE POSTAL : ……
VILLE : ……
TÉLÉPHONE : ……..……
MAIL PERSONNEL : ……..……

Si vous souhaitez recevoir les convocations aux assemblées générales par courrier postal en plus des mails, cochez ici : ☐

LIEU DE TRAVAIL : (précisez le nom de l'établissement et l'adresse complète svp)

……..……..

SITUATION PROFESSIONNELLE :

Fonction : (ex : Enseignant.e, PE, ATTEE, CPE, secrétaire de direction, AED…)

……..……..

Corps : (ex : Certifié, agrégé, PLP, OP…)

……..……..

Matière : (si enseignant.e)

……..……..

Autres informations : ……..……..

J'autorise Sud éducation à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78 (Informatique et Libertés). Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant à Sud éducation.

À , le Signature

NB : Conformément aux statuts, le syndicat ne procédera à aucun remboursement de cotisation.

NB : Conformément aux statuts, en cas de situation personnelle et financière difficile, un.e adhérent.e peut exceptionnellement solliciter une réduction de cotisation auprès du syndicat. Cette réduction, décidée en AG, ne pourra excéder 50% du montant de la cotisation. Contactez le syndicat.

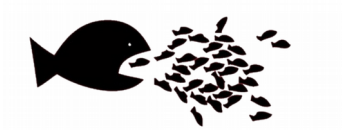

Non-syndiqué.e.s

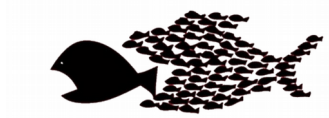

Syndiqué.e.s à Sud éducation 95